

Terres d'Echos

12 Décembre 2018

La *lettre* de
Citoyens et Territoires
Grand Est

citoyens & territoires
Grand Est

anciennement
Carrefour des Pays Lorrains



INITIATIVES TERRITORIALES

LES TIERS LIEUX EN PLEIN ESSOR SUR LES TERRITOIRES

Entre le travail et la maison, il y a souvent la voiture. Aujourd'hui pourtant, on retrouve ce besoin pour la plupart de remettre au cœur des villes et villages un espace de convivialité et d'échanges, où des idées, des savoirs, des expériences, des concepts s'entremêlent pour mieux s'unir. Ces rencontres permettent alors de créer un collectif dans un espace qui peut prétendre à plusieurs activités.

Un tiers lieu peut être à la fois un laboratoire numérique, un endroit où se trouvent des ateliers manuels ou artistiques, une place de travail partagé, ou encore un espace culturel. C'est aussi l'occasion pour un territoire de regrouper des acteurs autour d'un même lieu. C'est un vecteur de dynamique économique et de lien social, particulièrement en espace rural ou peu dense.

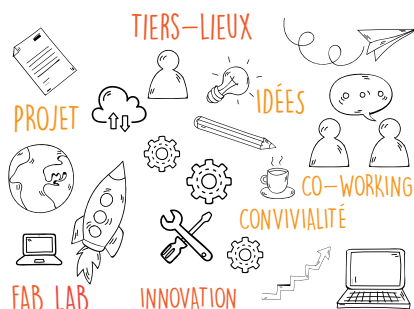
Aujourd'hui, tous les avantages des tiers lieux sont sur le devant de la scène politique quand on parle d'aménagement de territoire. L'Etat envisage même un plan de 110 millions d'euros pour favoriser l'émergence de ces espaces partagés. Quand on y regarde de plus près, on y retrouve beaucoup d'avantages.

Les tiers lieux permettent de fédérer des initiatives locales sur un territoire, et ainsi les développer. En ce sens, il a des bienfaits économiques, sociologiques, culturels, territoriaux, et socio-professionnels. Sur le plan économique, il permet de mettre en réseau les entreprises locales, pour permettre à ces dernières de mieux fonctionner, et ainsi rompre leur isolement. Au niveau territorial, l'espace partagé devient un centre de ressources attractif qui rassemble des acteurs du territoire. Du point de vue socio-professionnel, c'est là que se rencontrent des professionnels et/ou amateurs de domaines différents. Ce peut être des consultants, jeunes entrepreneurs, travailleurs indépendants ou nomades qui ont la possibilité de se rencontrer sur un même lieu pour développer leurs projets en toute autonomie, ou se lier avec d'autres. Culturellement, dans un principe de co-création, on retrouve des valeurs d'ouverture, de partage, d'échanges et surtout de collaboration. Enfin, si l'on se penche sur l'aspect sociologique, un tiers lieu est un espace de convivialité, tisseur de lien social. Indéniablement, un tiers lieu est un lieu de vie, accessible à tous.

L'occasion de dynamiser encore plus les secteurs ruraux

Aujourd'hui, dans les milieux ruraux, beaucoup de lieux publics conviviaux ont fermé. Les plus connus, ces « bistrot » de village, où se retrouvaient quelques retraités la journée, les travailleurs le matin pour leur café, où les parents avec leurs enfants à la sortie de l'école ont peu à peu disparu. On y rencontrait de façon spontanée, des habitants, des voisins, des élus, et acteurs d'un territoire. Certes, on ne retrouve pas forcément dans ceux-ci des activités économiques ou culturelles, mais ils constituaient un point de rencontre, un repère, pour une bonne partie de la population. Et rien ne nous dit que des idées n'y émergeaient pas.

Sur ce modèle, les tiers lieux s'installent dans les campagnes, avec l'objectif d'être un espace « tremplin ». En voici trois exemples.



Au-delà du projet touristique à Rimbach-près-Masevaux (Haut-Rhin)



À Rimbach-près-Masevaux, près du ballon d'Alsace, plusieurs citoyens ont réinvesti un ancien café pour en faire à première vue un bar-gîte sur la thématique de la transition écologique. Cela dit, quand on pousse les portes du bâtiment, ce qui prend l'apparence au départ d'un commerce touristique se transforme également en résidence d'artistes, ou en un espace de co-working, ouvert à des habitants, associations, ou à des entrepreneurs. Tous cherchent à développer des activités annexes en rapport avec l'écologie, ou la transition citoyenne.

Cela permet de penser global à l'échelle de la vallée, et penser ensemble à l'avenir de cette dernière. Ce lieu de ressources de Rimbach-près-Masevaux, est pensé pour soutenir le lien entre les habitants de la vallée, et devient un repère touristique pour les voyageurs. En effet, le village se situe sur une vallée très fréquentée par les amateurs de randonnée, et autres "mordus" de nature. En ce sens, il apporte au territoire plusieurs bénéfices : une économie positive, un tremplin culturel et éducatif, une valorisation du patrimoine. Ces volontés ont pour but de donner envie à de nouvelles familles de s'installer, d'amener des touristes, et de soutenir le commerce local. Pour résumer, le tiers lieu de Rimbach devient un bon exemple de développement territorial.

La Cheminée chante à Blénod lès Pont à Mousson (Meurthe et Moselle) !

Blénod-les-Pont-à-Mousson se situe à environ 20 minutes de Nancy, et à quelques pas de Pont-à-Mousson. Sur cette commune d'environ 5000 habitants, se tient une ancienne cartonnerie, qui a été rachetée il y a quelques temps par Cyrille Collas, gérant d'une entreprise de location de matériels. Nicolas Flye Sainte Marie et Nicolas Gillet, originaires du territoire, tous deux passionnés de musique, ont compris assez rapidement le potentiel de ce lieu. Ils ont vu à travers cet espace, l'opportunité d'y créer un lieu de vie culturel et de partage d'idées à mi chemin entre Nancy et Metz, sur une zone rurale. De plus, une voie verte passe directement devant le bâtiment, ce qui favorise le passage. Appelé à présent « La Cheminée », ce site de 1000 m², sera d'ici 2020 partagé en deux. L'un des espaces constituera un tiers-lieu dédié à la musique, avec une salle de concert pouvant accueillir 200 personnes et trois studios de répétition ainsi que des loges.



L'autre aspect que prend le tiers lieu, est plus socio-professionnel, puisqu'on y trouvera un grand espace de co-working, ouvert à de jeunes entrepreneurs qui souhaitent travailler sur leur projet et partager leurs idées ou mutualiser des services. Toujours à l'intérieur, une salle de réunion multimédia connectée, un Fablab seront à la portée de tous, et, à l'extérieur, un espace de restauration, des jardins participatifs, des bornes de recharge de véhicules électriques, des parkings à vélo, des ruches et des nichoirs à oiseaux sont envisagés.

Petit à petit, le projet se met en place. Pour le moment, l'association a été créée, et deviendra à l'avenir une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif).

Les deux porteurs de cette idée, affirment que le lieu sera ouvert à tous, et permettra à chacun d'y trouver sa place. Concernant la « couleur musicale », les deux Nicolas donnent une tendance plutôt Jazzy, même

s'ils ne ferment pas la porte aux autres styles.

La Cheminée est déjà en contact avec de nombreux partenaires : Cyrille Collas, le propriétaire des lieux, Valérie Graschire et Franck Agulhon, deux musiciens connus dans le milieu du jazz et parrains du projet, la pépinière d'entreprise du Territoire (CAREP), l'Autre Canal, Lorraine Active, l'Union Régionale des SCOP, la commune, la Communauté de commune du bassin de Pont à Mousson, le Pays du Val de Lorraine, le Département 54,... et bientôt la Région Grand Est, l'Etat et même l'Europe. Bref, un aéropage de bonnes fées !



Ça bourdonne de créativité à Troyes (Aube) !

Ouvert depuis septembre 2017, Le Rucher Créatif est un tiers-lieu convivial, innovant et collaboratif. Sur plus de 600m², on passe d'un espace de coworking, à des bureaux, des ateliers, en croisant des salles de réunion et de conférence, pour s'arrêter un temps si l'envie nous prend, à une cantine. Cette concentration de lieux, donne la possibilité aux usagers de s'adonner à des activités qui ont comme thématiques le



digital, l'innovation collaborative, le bien-être et la création d'entreprise. Le Rucher Créatif, mise sa popularité sur sa convivialité. Celui-ci est un accélérateur de rencontres, et un socle pour la naissance de projets mutualisés. Il concentre en un espace tous les dérivés que peut prendre un tiers-lieu : cocréation, autoréparation, écologie, makerspace, FabLab...

De plus, il lui arrive quelques fois de débrancher ses imprimantes 3D, pour laisser place aux sons. Effectivement, le lieu est rythmé chaque semaine par des événements tels que des concerts, expositions, conférences, ou encore des soirées conviviales.



Retrouvez notre page ressource sur les Tiers Lieux sur le site :

<http://www.citoyenterritoires.fr/ressource/experiences-et-ressources-sur-les-tiers-lieux>

ZAM, UN ESPACE DE COWORKING AUTOGÉRÉ PRÈS D'EPERNAY

Il y a 5 ans ouvrait à Aÿ-Champagne (5800 habitants) près d'Épernay, un espace de coworking qui réunit désormais plus de 30 adhérents et répond à des besoins précis des utilisateurs. Eric CHAMPION, dynamique président de ZAM Coworking, a participé à une rencontre sur les Tiers-Lieux en milieu rural organisée par Citoyens et Territoires le 17 mai 2018 à Vannes le Châtel. Nous l'avons recontacté.

Qu'est-ce qui a déclenché la création de ZAM Coworking ?

Il y a 5 ans, la Communauté de Communes Grande vallée de la Marne a réuni des jeunes entreprises. Le constat a été fait que chacun travaillait de son côté. Dès lors, pourquoi ne pas trouver un lieu commun de travail sur le territoire pour rompre l'isolement, mutualiser des services et créer des interactions ? Une des entreprises qui connaissait le concept d'espace de coworking l'a proposé aux autres. Ensuite la mise en œuvre a été très rapide, avec le soutien de la Communauté de communes. ZAM coworking est un espace ouvert de 8 h à 19 h, installé dans le pôle d'entreprises « La Citadelle ». Il propose des bureaux en « open-space » sur 50 m², une salle de réunion de 40 m², des boîtes aux lettres, la connexion wifi, de grands écrans, un espace convivial. C'est assez simple finalement.

Quels ont été les leviers de réussite ?

Pour réussir la mise en place d'un espace partagé, il est impératif d'avoir un noyau initial d'entrepreneurs présents et moteurs dès le départ. Pour nous, ce sont 5 entreprises qui ont amorcé le projet. Par ailleurs, nous bénéficions d'un lieu facilement accessible, central. Enfin, nous proposons des coûts très modérés : une adhésion à 30 € et une participation de 10 € par mois avec engagement minimum sur un an. La communauté de communes rembourse entièrement le loyer (15 000 euros), ce qui est loin d'être négligeable.

Pour réussir la mise en place d'un espace partagé, il est impératif d'avoir un noyau initial d'entrepreneurs présents et moteurs dès le départ.

Depuis quelques temps, nous nous sommes aussi entourés de partenaires privés pour apporter de la vie et de l'expertise et diversifier les sources de financement (30 % du budget). Il s'agit de comptable, banquier, assureur et avocat d'affaire avec qui nous organisons des « matinées experts » au profit des « zameurs » : comptabilité, devoirs du micro-entrepreneur, assurances, gestion, fiscalité, etc. Un espace de coworking, c'est aussi des temps d'échanges, d'interactions entre entreprises. Chaque premier mardi du mois en soirée, les zameurs se réunissent de façon informelle pour faire connaissance et échanger. Ce RDV permet aussi de fédérer des collaborations. Une étude a montré que 10 % du chiffre d'affaires des entreprises adhérentes de Zam Coworking a été réalisé entre zameurs ou grâce à des mises en relation internes. Le tout dans la convivialité !



Qui sont les utilisateurs et comment fonctionne l'aspect autogestion ?

Sur les 33 adhérents actuellement, la moitié utilise très régulièrement le lieu et deux télétravailleurs plus encore. L'esprit d'un espace de coworking, c'est que les adhérents viennent quand ils peuvent ou quand ils veulent. Ils sont libres et pas cloisonnés par des horaires. Au niveau des profils, ce sont des indépendants, tous statuts confondus, qui travaillent dans la communication, le bien-être, l'évènementiel, le numérique, la vente en ligne, etc. Nous avons également un étudiant. La moitié utilise le numérique comme outil principal.

Au niveau de l'autogestion, le partage des tâches est fluide et simple et s'appuie sur un règlement intérieur. Il repose à 100 % sur le bénévolat. Nous avons cependant recruté une secrétaire à 4h/semaine pour faire face à l'afflux de nouveaux adhérents (progression de 5 à 33 adhérents en un an !).

Quels sont vos projets ?

Notre progression est rapide car nous sommes le seul espace de coworking dans le secteur et l'espace draine des utilisateurs jusque dans le milieu rural. Du fait du contexte économique, je pense que le format start-up indépendant va prendre de plus en plus d'essor. On aimerait que des entreprises se développent, créent des emplois et quittent l'espace de coworking, car c'est l'objectif. Cela peut être un

tremplin et permettre de faire grandir des projets de manière plus forte.

Pour la suite, nous cherchons à créer des ponts avec d'autres structures, à élargir le réseau. Un système d'adhésions « extérieures » permet à des personnes qui le souhaitent de soutenir le projet sans pour autant être utilisateur. Nous souhaitons aussi créer des synergies. Par exemple, nous avons signé une convention avec l'Oenotourisme lab de Chalons pour mettre l'espace à disposition de porteurs de projets liés à l'oenotourisme sur le territoire.

+ d'infos : <https://zamcoworking.fr/>

ENVIROBAT Grand Est, c'est un réseau de plusieurs centres de ressources pour la promotion du bâtiment et de l'aménagement durables, qui se sont rapprochés depuis déjà plus d'un an. ARCAD (Saint Dizier) et LQE (Nancy) qui avaient une structure associative ont fusionné pour devenir « Envirobat Grand Est – ARCAD LQE » ; energivie.pro (Strasbourg) reste porté par l'INSA et PQE (Reims) par la FFB Grand Est. Si les structures n'ont pas fusionné car cela aurait été trop complexe, la coopération est opérationnelle, et s'inscrit même dans leur nom qui s'est enrichi du préfixe « Envirobat Grand Est ». Ce réseau est soutenu par l'ADEME, la Région Grand Est et la FFB Grand Est.

Des actions communes

La première action commune, c'est le Prix Envirobat Grand Est qui récompense les opérations de bâtiments, quartiers, espaces publics exemplaires en termes de développement durable et localisés en région Grand Est. Historique en Lorraine, cela fait 3 ans qu'il est à l'échelle Grand Est. En ce moment le réseau planche sur le prochain colloque régional annuel, qui aura lieu en été 2019 sur le sujet du confort d'été. Il s'agit d'une des grandes problématiques à traiter pour réussir l'adaptation au changement climatique au niveau du bâtiment et de l'aménagement : prévention des inondations, prévention de la fissuration des bâtiments liée au retrait gonflement d'argile, confort d'été, résistance aux tempêtes...



Des sujets à la pointe

Anticiper les besoins futurs et être à la pointe de ce qui se fait de durable, c'est bien tout l'intérêt d'Envirobat. Et les sujets

ne manquent pas : auto-consommation de sa production d'énergie, réemploi des matériaux de déconstruction avec la rédaction de fiches pratiques, expérimentation en avant-première de la future Réglementation Thermique 2020 et en particulier sur l'impact environnemental des matériaux (programme OBEC), performance des ventilations et qualité de l'air, puits canadiens... Prochain sujet : la géothermie car un état des lieux réalisé par la région et l'ADEME montre que le potentiel est différent selon les territoires... mais surtout qu'il est sous-exploité à certains endroits !

L'apport du travail en réseau

La fusion et le travail en réseau des centres de ressources a enrichi les actions menées dans le sens où chacun a ses spécificités. Le Prix Envirobat Grand Est, contribue de fait à valoriser une plus grande diversité de retours d'expériences, sur les matériaux bio-sourcés ou la construction BBC par exemple. En effet, les réalisations n'ont pas les mêmes gammes de performance selon les ex-régions. Pour les candidats, cela leur donne à voir au-delà de leur périmètre habituel d'intervention, au-delà des principes constructifs qu'ils pratiquent.

Des partenariats à la carte

Les partenariats ne manquent pas. Si la cible principale reste les professionnels du bâtiment (constructeurs, artisans, architectes, ...), les collectivités et maîtres d'ouvrages ne sont pas en reste, notamment via les plateformes locales de rénovation énergétique. Beaucoup de rencontres restent locales et sont organisées en lien avec ses dernières. Les CAUE sont, entre autres, des partenaires privilégiés, la DREAL, l'ADEME, la Région aussi. Envirobat Grand Est est membre du Réseau Bâtiment Durable animé par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable, ce qui lui donne l'occasion d'enrichir ses pratiques et de rencontrer des acteurs nationaux.

Envirobat Grand Est est membre du Réseau Bâtiment Durable animé par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable, ce qui lui donne l'occasion d'enrichir ses pratiques et de rencontrer des acteurs nationaux.

Ainsi le rapprochement des centres de ressources permet à la fois une mutualisation et un essaimage entre les structures et les actions qu'elles portent.

À LIRE...

Tiers lieux et plus si affinités – Antoine Burret
L'auteur, diplômé en management, s'est intéressé à l'émergence de ces objets aux contours flous que sont les tiers-lieux à travers une thèse de doctorat en socio-anthropologie. Né lors d'une rencontre à Autrans en 2012, le concept de « tiers lieux »



regroupe un ensemble d'espaces réels ou virtuels de travail collaboratif, la plupart du temps centrés sur la création de nouveaux services et l'usage d'internet. L'ouvrage d'Antoine Burret, sorti en 2015 constitue sans doute l'une des premières tentatives d'analyse du phénomène. Il a ce mérite de présenter l'espace protéiforme de ce que peut regrouper un tiers-lieu. Espaces de travail collaboratif, maisons d'associations, coworking, pépinières d'entreprises, etc... Des formes diverses qui ont pour point commun de s'ancrer dans un territoire pour répondre ou anticiper des besoins repérés par les acteurs locaux. L'ouvrage analyse également les fondements, les conceptions économiques et politiques de ces lieux dont le but est de favoriser l'échange, le partage, la mutualisation des ressources et la création collective. Véritable phénomène, notamment en milieu rural, notre réseau est pas mal sollicité pour réfléchir à l'émergence de projets de ce type. L'objet est effectivement intéressant dans la mesure où il constitue un véritable projet de développement local ascendant et non un effet de mode sans ancrage réel. Quoi qu'il en soit, il répond clairement à des enjeux de travail moderne autour du télétravail tout en favorisant l'attractivité des territoires qui ont su capitaliser sur l'existence d'un tel lieu en leur sein.

Clin d'oeil !



Cette lettre est éditée par Citoyens&Territoires - Grand Est • 7 rue Alexandre III, 54170 Colombey-les-Belles • 03 83 52 80 62 • accueil@citoyenterritoires.fr

• www.citoyenterritoires.fr

Directeur de la publication : Olivier Jacquin • Rédacteur en chef : Axel Othelet

• Textes : Axel Othelet, Anouk Desgeorges, Kristell Juven, Mélissa Thomas

• Crédits photos : Comité 21

• Illustration : Le Cil Vert

Réalisation : Delphine Stoquert • Dépôt légal : à parution • ISSN : 2553-0941

Terres d'échos est réalisé grâce au soutien de :

